

ASSOCIATION CIPECMA

Siège social : 17 Avenue du Général de Gaulle
17340 CHATELLAILLON-PLAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION CIPECMA

Siège social : 17 Avenue du Général de Gaulle
17340 CHATELLAILLON-PLAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association CIPECMA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CIPECMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des structures et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association, décrites dans l'annexe concernant la détermination des provisions clients, en note « Créances et dettes » et « Etat des provisions et dépréciations ».
Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui en sont faites par l'association.
- La note « Variation des fonds associatifs » fait état d'un volume de subventions d'investissements pour un montant de 3 710 459 € au 31/12/2020.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables relatives à la classification des subventions d'investissement et à l'engagement donné auprès des financeurs, fournies dans cette note de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lagord, le 31 mars 2021

Le Commissaire aux Comptes
EURECAC



Valérie GUIBERT

Bilan Actif

EURECAC
Commissaire aux Comptes
1 rue du Bois d'Huré - LAGORD

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	330 434	283 226	47 208	72 280
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 733	2 733		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 906 335	1 859 573	46 762	77 193
Autres immobilisations corporelles	5 499 149	3 973 667	1 525 482	1 565 592
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	11 442		11 442	11 442
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 108		19 108	15 957
ACTIF IMMOBILISÉ	7 769 200	6 119 199	1 650 001	1 742 464
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	5 334		5 334	4 099
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 519		7 519	8 765
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 674 605	82 844	4 591 761	3 135 928
Autres	235 410		235 410	467 988
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 505 287		1 505 287	1 210 125
Charges constatées d'avance	132 657		132 657	148 285
ACTIF CIRCULANT	6 560 811	82 844	6 477 967	4 975 190
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	14 330 011	6 202 043	8 127 968	6 717 654

Bilan Passif

EURECAC
Commissaire aux Comptes
1 rue du Bois d'Huré - LAGORD

Bilan Passif		Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
		Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)		
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	- Légale		
	- Statutaires ou contractuelles	193 531	193 531
Réserves :	- Réglementées		
	- Autres	370 000	300 000
Report à nouveau		596 339	586 397
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		156 304	79 942
Subventions d'investissement		1 171 283	1 282 651
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		2 487 457	2 442 521
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
			45 000
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			45 000
Emprunts et dettes			
		1 073	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
	- Auprès des établissements de crédit	780 529	49 418
Emprunts et dettes :	- Financières diverses	276 635	2 049
		2 908	5 788
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	- Fournisseurs et comptes rattachés	1 967 697	2 195 586
		1 322 203	1 319 894
Dettes :	- Fiscales et sociales		
	- Sur immobilisations et comptes rattachés	821 687	383 167
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		5 640 511	4 230 133
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		8 127 968	6 717 654

Compte de résultat

EURECAC
Commissaire aux Comptes
1 rue du Bois d'Huré - LAGORD

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	8 986 971		8 986 971	7 075 393
Chiffre d'affaires net	8 986 971		8 986 971	7 075 393
Production :				
- Stockée			28 376	15 099
- Immobilisée			228 067	3 316 465
Subventions d'exploitation reçues			127 037	125 025
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			1 150	5 623
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 371 600	10 537 605
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)			105 920	105 934
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-1 235	-1 387
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			4 303 533	4 480 390
Autres achats et charges externes *			213 955	232 318
Impôts, taxes et versements assimilés			3 251 203	3 695 658
Salaires et traitements			1 434 356	1 600 377
Charges sociales			380 080	380 299
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations			19 580	39 041
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges			40 793	34 922
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			9 748 185	10 567 551
				3 275
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-376 585	-29 946
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			53	499
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			53	499
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			9 288	9 812
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			9 288	9 812
RÉSULTAT FINANCIER			-9 235	-9 314
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-385 820	-39 260

Compte de résultat (Suite)

EURECAC
Commissaire aux Comptes
1 rue du Bois d'Huré - LAGORD

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	-69 745	16 762
Sur opérations en capital	172 893	273 832
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	45 000	41 700
PRODUITS EXCEPTIONNELS	148 148	332 293
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-432 406	110 940
Sur opérations en capital	4	1 191
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	811	45 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-431 590	157 131
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	579 738	175 162
Participation des salariés		37 179
Impôts sur les bénéfices	37 614	18 781
TOTAL DES PRODUITS	9 519 801	10 870 397
TOTAL DES CHARGES	9 363 498	10 790 455
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	156 304	79 942

Règles et méthodes comptables

EURECAC
Commissaire aux Comptes
1 rue du Bois d'Huré - LAGORD

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 8 127 968 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 156 304 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a modifié la méthode comptable et a ouvert la possibilité aux CFAs de réaliser des bénéfices.

Le regroupement des OPCA dans le cadre de leur transformation en OPCO sont devenus les principaux partenaires financiers des CFAs.

Ces changements ont impliqué, d'une part, la fin du subventionnement de la part de la Région, et d'autre part, l'apparition du risque de non-paiement de nos factures.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Brevets	de 5 à 7 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 10 à 20 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencements des constructions	de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels	de 4 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 6 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

EURECAC

Commissaire aux Comptes
1 rue du Bois d'Huré - LAGORD

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de 565 467 euros selon l'approche actuarielle, les indemnités de fin de carrière à verser sont de 1 654 149 euros, la valeur probable des indemnités à verser est de 1 437 875 euros et la valeur actuelle probable des indemnités à verser est de 1 028 716 euros.

- Augmentation annuelle des salaires : de 2% Constant pour la catégorie Cadres et Non cadres,
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2 % (inflation comprise),

Selon les paramètres sociaux :

- Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans pour la catégorie Cadres et Non cadres,
- Le taux de rotation retenu est de 3,40% pour la catégorie Cadres et Non cadres,
- Le taux de charges sociales patronales est de 45% pour la catégorie Cadres et Non cadres.